

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 23 JANVIER 2016 A 10 HEURES



Convocation : 18/01/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. ESSA . FICHOT Michel . GUILLEMARD . GOULIER . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DESBOIS Sébastien. Excusé . A donné pouvoir à BELIN Noël . MANIERE Michel . Excusé . A donné pouvoir à MANIERE Raymond . DA COSTA Tony . Excusé . A donné pouvoir à BABEY Patrice . BELORGEY Sébastien . Excusé . FICHOT Ludovic .
 RESULTAT DU VOTE : 19 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

19 - TRAVAUX VOIRIE 2016 : ENROBE VC N°3 RUE DU VERNE AU LOUP (Lieu-dit Moulin de Rouvray) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- . APPROUVE le projet de travaux de voirie suivant :
- . Enrobé sur le nord de la Voie Communale N°3 Rue du Verne au Loup au lieu-dit Moulin de Rouvray, pour un montant de **20 611.00 € H.T.**,
- . SOLLICITE le concours du Conseil Départemental dans le cadre du Programme de Soutien à la Voirie Communale,
- . PRECISE que les dépenses seront inscrites à la section investissement du Budget de la commune,
- . CERTIFIE que les travaux portent sur une voie communale,
- . S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention,
- . DEFINIT le plan de financement suivant : *cf. Tableau*

Aide concernée	Sollicitée ou Déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
PROGRAMME DE SOUTIEN A LA VOIRIE COMMUNALE	Sollicitée	20 611 € HT	30 %	6 183 €
AMENDES DE POLICE				
Autre : FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD	Sollicitée	20 611 € HT		6 000 €
Autre :				
TOTAL DES AIDES		20 611 € HT		12 183 €
AUTOFINANCEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE		8 428 €		

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 23 JANVIER 2016 A 10 HEURES

Convocation : 18/01/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. ESSA . FICHOT Michel . GUILLEMARD . GOULIER . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DESBOIS Sébastien. Excusé . A donné pouvoir à BELIN Noël . MANIERE Michel . Excusé . A donné pouvoir à MANIERE Raymond . DA COSTA Tony . Excusé . A donné pouvoir à BABEY Patrice . BELORGEY Sébastien . Excusé . FICHOT Ludovic .
RESULTAT DU VOTE : 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

20 - POSE D'UN ABRIBUS AU HAMEAU DE CORCELLES :

Le Conseil Municipal,

- . DECIDE la pose d'un abribus au hameau de Corcelles ;
- . CHARGE le Maire de demander des devis ;
- . CHARGE le Maire de demander les subventions correspondantes ;
- . INSCRIRA la dépense au Budget Primitif de l'exercice 2016.

SEANCE DU 23 JANVIER 2016 A 10 HEURES

Convocation : 18/01/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. ESSA . FICHOT Michel . GUILLEMARD . GOULIER . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DESBOIS Sébastien. Excusé . A donné pouvoir à BELIN Noël . MANIERE Michel . Excusé . A donné pouvoir à MANIERE Raymond . DA COSTA Tony . Excusé . A donné pouvoir à BABEY Patrice . BELORGEY Sébastien . Excusé . FICHOT Ludovic .
RESULTAT DU VOTE : 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

21 - TRAVAUX 2016 : CHARPENTE DU CLOCHER DE LA CHAPELLE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

. APPROUVE le projet de travaux suivant :

. Restauration de la charpente du clocher de la chapelle située rue de la Mairie au hameau de La Chapelle, pour un montant estimé à environ **1 200 € H.T.**,

. CHARGE le Maire de demander les subventions possibles,

. PRECISE que les dépenses seront inscrites à la section investissement du Budget de la commune,

. S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention.